



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20054379

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

23 AVR. 2020

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0242 214 146

Nom

(en entier) : **Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes
Enfants**(en abrégé) : **IMAJE**Forme légale : **SCRL**Adresse complète du siège : **Rue Albert 1^{er}, 9 à 5380 FERNELMONT****Objet de l'acte : Désignation d'un commissaire réviseur et installation du nouveau conseil
d'administration - AG 17/06/2019**

Extrait du PV de l'Assemblée Générale du 17/06/2019

Désignation d'un commissaire réviseur pour les exercices comptables 2019, 2020 et 2021:

Vu la nécessité de réaliser un marché public afin de désigner un réviseur pour les exercices comptables 2019, 2020 et 2021.

Vu la décision du conseil d'administration du 19 février 2019 relative au démarrage de la procédure de passation par laquelle les opérateurs suivants ont été choisis afin de prendre part à la procédure négociée :

- DGST & Partners, rue de Limoy 156 à 5101 NAMUR ;
- DEREMINCE J-M sprl, avenue Baron Fallon 28 à 5000 NAMUR ;
- LAMBOTTE & MONSIEUR sprl, avenue Reine Astrid 134 à 5000 NAMUR.

Considérant qu'une seule offre est parvenue de DGST & PARTNERS ;

Considérant le rapport d'examen des offres du 10 avril 2019 rédigé par le service comptabilité ;

Considérant la délibération du conseil d'administration du 23/04/19 qui attribue le marché « Désignation d'un réviseur » pour les exercices comptables 2019, 2020 et 2021 au cabinet DGST & Partners, rue du Limoy 156 à 5101 NAMUR.

Attendu que la délibération du conseil d'administration du 23/04/19 a été transmise aux affiliés avec la convocation à l'assemblée générale du 17 juin 2019 ;

Attendu qu'aucune remarque ni question n'est émise par l'Assemblée, le Président passe au vote.

256,33 parts sur 288 sont représentées. Etant donné la liberté de vote pour ce point, celui-ci est approuvé par 256,33 votes POUR sur 256,33 votes exprimés.

Installation du nouveau conseil d'administration:

Entend Monsieur Naomé qui signale que suite aux élections du 14 octobre 2018, le conseil d'administration doit être renouvelé.

Dans le respect de la clé d'Hondt, les différents groupes politiques ont été interrogés afin de désigner de nouveaux administrateurs.

Entend Monsieur Naomé qui cite le nom des nouveaux administrateurs :

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge

Pour le PS :

- Rose CASTELLAN (Commune)
- Patricia BRABANT (Commune)
- Carine DAFPE (Province)
- Elodie WATRICE (CPAS)

Pour le MR :

- Stéphane COLLIGNON (Commune)
- Vinciane ROLIN (Commune)
- Eddy BODART (Commune)
- Céline MOTTE (CPAS)
- Jérôme HAUBRUGE (Province)

Pour le CDH :

- Lionel NAOME (Commune)
- Marie Christine PIERARD (CPAS)
- Béatrice PLENNEVAUX (Commune)
- Nicolas HUBERTY (Commune)

Pour ECOLO :

- Louis LAMBERT (Commune)

Pour les privés :

- Christophe CAPELLE (SONEFA)

Pour les autres personnes de droit public :

- Florence COLLARD (APP Solidarité & Santé)

Attendu qu'aucune remarque ni question n'est émise par l'Assemblée, le Président passe au vote.

256,33 parts sur 288 sont représentées. Etant donné la liberté de vote pour ce point, celui-ci est approuvé par 256,33 votes POUR sur 256,33 votes exprimés.

Lionel NAOME
Président